



PRATIQUES PARTENARIALES

La collaboration entre communauté éducative, collectivité territoriale, partenaires institutionnels et tissu associatif contribue à la qualité du climat scolaire et à la réussite des élèves. La qualité des réseaux de sociabilité est également une condition de protection contre la violence. Le développement d'un lien fort entre le jeune, son environnement et l'école permet de prévenir des comportements à risque et favorise la continuité éducative.

■ LES PRINCIPES ET FACTEURS FAVORISANTS

- Expliquer aux élèves, aux parents et à l'ensemble de la communauté éducative l'intérêt, le but, le cadre, et les limites de l'intervention des partenaires.
- Inscrire les actions des intervenants extérieurs (collectivités territoriales, associations...) en complément de celles des enseignants et en cohérence avec les apprentissages, le projet d'école et d'établissement.
- Définir la place de chacun dans le projet éducatif et travailler en lien pour le mener (école et partenaires).
- Vérifier que le partenariat apporte une plus-value à l'enseignement et au cadre scolaire.
- Échanger avec le partenaire et voir quelles connaissances vont être apportées aux élèves, et de quelle manière elles vont lui être présentées.
- Inscrire un partenariat dans la durée, cela est plus efficient pour pérenniser l'action que les partenariats ponctuels.
- Informer les élèves de pourquoi il est intéressant d'organiser un partenariat, en expliquant comment les contenus viennent s'articuler aux enseignements et permettre d'enrichir les connaissances et/ou le savoir-faire des élèves.
- Prendre en compte la situation des élèves à besoin particuliers (handicap, santé, allophones...) qui nécessite un partenariat avec des services extérieurs qu'il convient d'organiser dans l'intérêt de l'élève. Les personnels sociaux et de santé constituent des ressources et des relais pour contacter les services extérieurs ou orienter les parents vers les partenaires compétents.

■ AGIR EN PARTENARIAT

Les principes suivants peuvent se décliner de la manière suivante, dans ces actions et pratiques favorables à l'engagement, la coopération et la motivation, dans l'établissement, dans la classe et avec l'élève.

DANS L'ÉTABLISSEMENT

- Inviter les partenaires à participer à des moments conviviaux dans l'établissement.
- Développer des temps de concertation entre les équipes éducatives et les partenaires.
- Proposer un temps aux partenaires pendant lequel les élèves peuvent présenter leurs travaux, leurs attentes.
- Encourager l'école à participer aux activités organisées par les partenaires, comme des actions de santé, de solidarité.
- Proposer aux partenaires d'être les invités permanents et officiels des événements de l'établissement : fêtes, concerts, théâtre...
- Engager les partenaires dans le projet d'école et d'établissement (inscription du partenariat, participation à la rédaction des actions engageant un partenariat...), favoriser leur participation aux instances partenariales (CA, CESCE,...).
- Élaborer des conventions avec des partenaires pour la mise en place des mesures de responsabilisation.
- S'appuyer sur la diversité des partenaires pour développer les relations en lien avec l'orientation et la professionnalisation (forum des métiers, stages...).

DANS LA CLASSE

- Inviter les élèves à s'investir en arts plastiques pour participer à la décoration de la classe et des lieux de vie commune (hall, CDI, salle de restauration...) par exemple dans le cadre d'un projet éducatif et culturel.
- Inviter des partenaires, créer des occasions afin que les élèves s'adressent aux partenaires et soient en mesure d'offrir officiellement leurs collectes leurs productions, leurs travaux, par exemple à une résidence de personnes âgées, à des institutions locales, à des associations d'aide au développement.
- Développer les interventions débat/discussion avec les personnels sociaux et de santé sur les questions de santé, d'activité physique.
- Développer les interventions débat/discussion avec les partenaires associatifs et de police ou gendarmerie sur le harcèlement, les usages d'Internet.
- Prévoir des sorties pédagogiques en lien avec les partenaires.

AVEC L'ÉLÈVE

- Créer du lien avec des représentants locaux (associatifs, mairie...) permettant aux filles d'une part, aux garçons d'autre part de développer l'estime de soi, le respect d'autrui à partir d'actions et de réflexions sur la place et le rôle de chacun dans un territoire.
- Inciter les élèves à participer à toutes les formes d'engagement qui permette d'être acteur et force de proposition (CVC, CVL, groupes de paroles autour de thématiques, élèves ambassadeurs, coopération entre élèves, tutorat, mentorat..).
- Aider les élèves à repérer dans leur environnement et leur quartier des ressources aidantes et à leur écoute.
- Intégrer au suivi de l'élève l'ensemble des professionnels qui l'accompagnent afin de proposer une prise en charge globale de ses difficultés (ex RESS, commission éducative...).